CHARTE FONCIÈRE AGRICOLE DES HAUTES-ALPES

Par la signature de la présente Charte Foncière Agricole, les signataires affirment leur volonté d'agir collectivement pour la préservation durable des espaces agricoles des Hautes-Alpes et s'engagent à œuvrer pour la limitation de la consommation du foncier.

Les surfaces dédiées à l'agriculture sont génératrices d'activités économiques.

Se mobiliser par le biais de ce document, c'est préserver l'espace agricole départemental et les paysages de nos montagnes.

En urbanisant et artificialisant les sols, le processus est irréversible.

Téléchargeable sur le site internet :
www.chambre-agriculture05.fr

Contacts :

Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes
8 Ter, Rue Capitaine de Bresson
05010 Gap Cedex - 04 92 52 53 00
chambre05@hautes-alpes.chambagri.fr

• **Terr'Aménagement**
Aurélie DUBIEN - 06 68 58 00 71
aurelie.dubien@hautes-alpes.chambagri.fr

• **SIG, Diagnostics Agricoles, Cartographies**
Florence GUIRADO - 06 30 70 24 21
florence.guirado@hautes-alpes.chambagri.fr

www.chambre-agriculture05.fr

aGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTES-ALPES

Création : CA 05 - Crédit photo : CA 05
Ne pas jeter sur la voie publique

Au service des collectivités

aGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTES-ALPES

AMÉNAGER LE TERRITOIRE…

… dans vos politiques foncières et dans vos différents projets d'aménagements agricoles, de la conception à la réalisation.

• Réaliser le diagnostic agricole de votre territoire

• Conduire une politique foncière offensive

• Remettre en culture le foncier en friche de votre territoire

• Evaluer l'évolution de la consommation d'espace agricole

• Vous accompagner dans la conception et la mise en place de votre projet

• Réaliser vos plans d'urbanisme, l'aménagement du territoire et intégrer les enjeux agricoles

• Mesurer et anticiper les impacts d'un projet d'urbanisation sur l'agriculture

DÉVELOPPER L'AGRICULTURE…

… dans vos projets de développement agricole, territorial et économique, de la définition à leur mise en œuvre

• Evaluer le potentiel agricole de vos parcelles et/ou de vos infrastructures

• Vous accompagner dans la mise en œuvre d'une installation agricole

• Renforcer le développement rural en animant des territoires

• Construire un projet de développement agricole ambitieux pour votre territoire

• Anticiper la transmission des exploitations

• Favoriser le développement des filières agricoles de votre territoire

• Initier ou accompagner des projets agricoles collectifs

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

La Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes est engagée pour une agriculture durable, respectueuse de son environnement.
Nos experts-métiers vous accompagnent dans vos projets de performance agro-écologique sur des thématiques variées : eau, biodiviersité, érosion, épandage…

• Diagnostic de gestion quantitative de l'eau

• Expertise et suivi des épandages

• Préserver la qualité de l'eau des captages d'alimentation en eau potable (étude, accompagnement de groupes d'agriculteurs…)

• Réaliser une étude prospective des potentialités d'irrigation agricole de votre territoire

• Accompagner des projets collectifs de récupation des eaux et de traitement des effluents phytosanitaires

• Définir et mettre en place une politique de lutte contre l'érosion des sols